Image not found or type unknown

CAMERA DE SURVEILLANCE et vision de celle ci

Par **aline duhamel**, le **20/08/2017** à **09:53**

Si un gendarme vous accuse d'un délit (dégradation de véhicule) en argumentant que la caméra de surveillance le pouve mais refuse de vous les montrer .
Est-il en droit ?
En effet un voisin m'accuse d'avoir dégrader son véhicule dans son garage qu'il avait oulié de fermer la nuit.
Le gendarme me convoque et dit qi'il pense que je suis en tort.
Il m'informe qu'il va visionner les cameras et il me convoque que selon les cameras c'est moi.....
Je demande a voir les cameras il refuse et me meance d'une garde vue si je ne reconnais pas les faits.

Les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse ![/b
Je précise que je ne pas commis ce mefait.
merci a vous pour vos reponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés